

Objet : Comité Consultatif Jeunesse

Personnes présentes :

- Madame Cathy POMMIER BERNARD, Communes de Cabrières d'Avignon.
- Madame Christiane CLAUZON, Commune de Lagnes.
- Monsieur Michel GRILLI, Commune de Lagnes.
- Madame Chantal SANCHES, Commune de Maubec.
- Madame Arlette BERGIER, Commune de Maubec.
- Monsieur Claude PELLEGRINI, Commune de Robion.
- Madame Nadine DOUCENDE, CAF de Vaucluse.
- Monsieur Cyril GIL, Communauté de Communes de Coustellet.

Excusées :

- Madame Sandrine CHAUVIN, Commune de Cabrières d'Avignon.
- Madame Catherine SOTO, Commune d'Oppède
- Madame Noëlle BETTEMBOURG, Commune d'Oppède.
- Madame Valérie MOUTTE, Commune de Robion..
- Madame Pascale BONDURAND, MSA de Vaucluse

Michel GRILLI rappelle l'ordre du jour :

- Bilan 2008 Contrat Enfance Jeunesse Volet Jeunesse.
- Pré bilan activités 2009.
- Labellisation de projets portés par des structures associatives.
- Activités proposées en labellisation dans le cadre des chèques loisirs.
- Questions diverses.

1. Bilan 2008 Contrat Enfance Jeunesse Volet Jeunesse.

Michel GRILLI donne la parole au coordonnateur.

Ce dernier précise que le bilan des actions a été effectué lors du comité du 6 mars 2009 mais qu'un bilan financier doit être fait dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse Volet jeunesse.

Nadine DOUCENDE présente le bilan à l'aide d'un tableau reprenant les actions de développement.

Pour chaque projet, elle décline la capacité théorique, les actes de présence, les taux de fréquentation, les subventions communales et les prestations si afférentes.

A présent, elle fait le point sur les accueils de loisirs.

Claude PELLEGRINI précise que le centre de loisirs du Fer à cheval atteint déjà sa capacité totale.

Nadine DOUCENDE préconise une réflexion sur l'ensemble des accueils de loisirs du périmètre communautaire.

Michel GRILLI se questionne sur la démarche à effectuer.

Nadine DOUCENDE et le coordonnateur proposent d'étudier la question.

Le débat s'installe.

2 Pré bilan activités 2009.

Le coordonnateur fait lecture du pré bilan des activités 2009.

Pour chaque action réalisée, il donne le nombre d'enfants concernés, le nombre d'acte et la provenance géographique des participants.

D'une manière générale, il note une évolution croissante puisqu'au 1^{er} septembre, le nombre d'enfant concerné par les activités est déjà supérieur à 2008. (475 en 2009 actuellement pour 378 en 2008).

Il souligne une augmentation du nombre de participant par commune.

Les membres se réjouissent de cette évolution.

3. Labellisation de projets portés par des structures associatives.

Le coordonnateur rappelle à l'aide du tableau de répartition financière par commune, les projets qui doivent faire l'objet d'une labellisation.

Les projets suivants sont labellisés :

- Point Information et Ateliers Multimédia porté par l'association AVEC.
- Activité VTT Free Ride d'AVEC.
- Activités culturelles de Maubec Loisirs Culture.
- Club Jeunes Villages Sports de l'UFOLEP 84 Villagesport
- Séjour de l'ALSH de la commune d'Oppède.

4. Activités proposées en labellisation dans le cadre des chèques loisirs.

Le coordonnateur présente aux membres une plaquette d'information relative au dispositif chèque loisirs préparée avec Guillaume David de l'association AVEC.

Cette plaquette précise :

- les modalités du dispositif,
- les associations labellisées,
- les cinq étapes à effectuer,
- les contacts.

A la lecture, les membres effectuent quelques modifications.

Le coordonnateur souhaiterait que cette plaquette soit jointe à la notification chèque loisirs reçue par les familles mi-décembre par la CAF de Vaucluse.

Nadine DOUCENDE se renseigne sur la possibilité de la faire distribuer.

Au-delà de la diffusion de la plaquette par courrier, il est important que ce document soit présent dans les mairies, dans les établissements scolaires et au sein des associations.

Le coordonnateur présente à l'aide d'un procès verbal unique les activités proposées en labellisation dans le cadre des chèques loisirs.

Pour chaque action, il fait état de la nature de l'activité et des conditions tarifaires.

Les associations suivantes sont labellisées :

- l'OMCR,
- l'UFOLEP Villages Sports,
- URBAN CREA'SON,
- Groupe cyclotourisme Lagnois,
- AVEPH La Roumanière,
- Tennis de Table Terres du Calavon,
- Judo Club Robionnais.

Claude PELLEGRINI sans revenir sur la labellisation de l'école départementale de musique et de danse, s'interroge sur le fait que ce syndicat n'est pas sur le périmètre communautaire.

Le débat s'installe.

5. Questions diverses.

Claude PELLEGRINI fait le point sur les actions du comité communication de la communauté avec notamment la mise en œuvre du site internet et d'un bulletin communautaire.

Il précise que l'information liée aux actions de la jeunesse pourra être relayée par ces outils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.